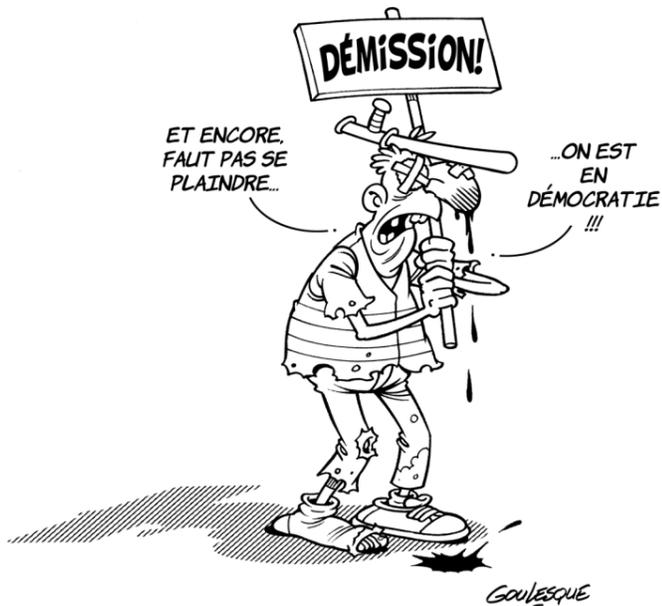


# La Révolte

N°47  
Février 2019

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

« Avant tout, je veux savoir pourquoi il y a eu tous ces blessés et mutilés. Pourquoi on traîne une dame par les cheveux sur quarante mètres. Pourquoi on tire au flash-ball en pleine figure. Pourquoi on éborgne des gens qui ne faisaient que manifester. Pourquoi ces terribles images de gamins matés à Mantes-la-Jolie (...). Je suis tout bonnement sidéré par ces images et ces témoignages. Sachant qu'il n'y a jamais aucune innocence en matière de maintien de l'ordre : c'est un domaine éminemment politique, assujéti au pouvoir. » Ce constat atterré lancé par le journaliste David Dufresne, le 16 janvier dernier, devrait être partagé par tous les défenseurs des libertés fondamentales.



Le pays dans lequel nous vivons n'a plus rien de l'image d'Epinal de « patrie des droits de l'homme » dont on se repait. Déjà en 2017, Amnesty International constatait à propos du droit à manifester : « l'application de l'état d'urgence et un usage disproportionné de la force ont restreint ce droit fondamental de manière préoccupante dans ce pays. Tous les trois jours environ, une manifestation est interdite en France. » Et aujourd'hui, cette même organisation reconnue pour son sérieux et la fiabilité de ses sources dénonce « l'usage excessif de la force et les violences policières » lors des manifestations des gilets jaunes. Amnesty comptabilisait, au 17 décembre dernier (après un mois de mobilisation) : « 1 407 manifestants ont été blessés, dont 46 grièvement » par des forces de l'ordre qui « ont utilisé des flashball, des grenades de désencerclement et des gaz lacrymogènes contre des manifestants majoritairement pacifiques. » Cette violence a été la même face aux lycéens qui sont descendu dans la rue. La République a frappé sur des gosses quand elle ne les a pas fait s'agenouiller les mains derrière la nuque comme l'étaient les otages, dans les périodes les plus noires de notre histoire.

Cette violence s'accompagne d'une répression judiciaire d'une ampleur considérable. Ainsi, l'Envolée comptabilisait plus de 3300 arrestations au 10 décembre dernier et « Plus de 1200 personnes auraient été défermées devant la justice depuis le début du mouvement. Par comparaison, c'est désormais davantage que lors de la contestation contre la loi Travail, de mars à juin 2016 sous le mandat de François Hollande, mouvement au cours duquel 753 personnes avaient été poursuivies » Le sociologue Fabien Jobard peut alors affirmer que « face aux gilets jaunes, l'action répressive est d'une ampleur considérable » et que « le bilan, en terme de blessé, est sans précédent depuis mai 68 ». Et aujourd'hui le Parlement est en train de voter une loi qui remet en question le droit de manifester. Un pas de plus vers la dictature.

On peut considérer avec Dufresne « qu'il y a une peur panique du pouvoir » face à une révolte populaire dont on sent bien que les racines sont profondes. La remise au premier plan de la question sociale et la défiance vis-à-vis de la « démocratie » représentative sont à même d'amener à une remise en question du système dans son ensemble. Et le choix qui a été fait par les élites est clair : la violence et, s'il le faut, faire monter

l'extrême droite, plutôt que de toucher aux privilèges. Devant cette réalité, il ne reste qu'une seule chose à faire : défendre la liberté, coûte que coûte.

<sup>1</sup> « Violences policières contre les gilets jaunes », CQFD, 16 janvier 2019, <http://cqfd-journal.org/Violences-policières-contre-les>

<sup>2</sup> <https://www.amnesty.fr/dossiers/droit-de-manifester-en-france> 31 mai 2017

<sup>3</sup> <http://lenvolee.net/des-gilets-jaunes-face-a-la-justice/>, 15 décembre 2018.

<sup>4</sup> Interview au journal Le Monde, 20 décembre 2018, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/20/face-aux-gilets-jaunes-l-action-repressive-est-d-une-ampleur-considérable\\_5400077\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/20/face-aux-gilets-jaunes-l-action-repressive-est-d-une-ampleur-considérable_5400077_3232.html)

## Eugène POTTIER Poète et Communard

En octobre 1816, il naissait à Paris au 60 de la rue Sainte-Anne. Il quitte l'école primaire à douze ans et travaille comme apprenti dans l'entreprise de son père. N'éprouvant aucune attirance pour le métier d'emballleur, c'est à l'âge de seize ans que pour gagner sa vie, il est moniteur dans une école mutualiste, puis, à vingt-deux ans, il rejoint Edouard Laroche dessinateur d'impression qui l'emploie comme teneur de livres. Bien vite, Pottier devient peintre d'impression sur étoffes. En 1867, il s'installe à son compte et emploie 20 ouvriers. Devenu patron, il crée le 30 mars 1870 la Chambre syndicale des dessinateurs pour étoffes, tissus, broderies, tapisseries, papiers peints qui adhère avec ses 500 membres à la Chambre fédérale des sociétés «ouvrières».

Il est élu membre de la Commune en 1871. Condamné à mort par contumace en 1873, il s'exile aux Etats-Unis. Il revient en France après l'amnistie de 1880. Sans ressources suffisantes, il occupe des logements de plus en plus pauvres. Le 9 novembre 1887, environ 10000 personnes assistent à ses obsèques à Paris.

Proche des travailleurs, défendant leur cause tout au long de sa vie, il utilise ses dons de poète pour les inciter à la révolte. Parmi ses Chants révolutionnaires « l'Internationale » demeure son chef-d'œuvre. Mais comment ne pas aimer «La crise» toujours actuelle.

En voici un extrait :

*L'Etat qui n'entend qu'une cloche,  
La cloche d'or du capital,  
Jure, la main sur la sacoche,  
Que misère est un fait fatal;  
Qu'il faut qu'ouvrier et manœuvre  
Se résignent à moins manger;  
Qu'on paye trop cher la main-d'œuvre  
Pour lutter avec l'étranger.*

Il collabore aussi au Cri du Peuple de Vallès et au Socialiste, organe central du Parti Ouvrier Français de Guesde J'aime son écriture émouvante et flamboyante. Quelle belle figure de la Commune !!!

NOIR C NOIR

**CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau [www.cnt-ait-pau.fr](http://www.cnt-ait-pau.fr)**

## Attention en traversant la rue !

Comme nous en parlions dans le N° 39 de la Révolte (Mai 2018), la loi sur « la liberté de choix de son avenir professionnel », votée en septembre dernier avait prévenu : les contrôles sur les chômeurs allaient encore se durcir. Celle-ci s'applique au 1er janvier 2019, les nouvelles instructions étant tombées sur les bureaux des agents Pôle Emploi le 3 janvier. Dans son allocution lors des vœux aux français, Macron mettait en avant cette réforme « Le gouvernement va changer en profondeur les règles de l'indemnisation de chômage afin d'inciter davantage à reprendre le travail... et l'organisation du secteur public pour le rendre plus efficace ». Cette stratégie s'appuie sur une idée faussement reçue qu'en réduisant les droits des chômeurs entre 3 et 3,9 milliards sur 3 ans, cela les inciterait davantage à retrouver un emploi. Pour le gouvernement et ses amis du Medef, peu importe la réalité (6,6 millions d'inscrits au Pôle Emploi en France, et seulement 0,6% des offres sont non pourvues). Pour mieux pressuriser les demandeurs d'emplois, le banquier-président sort l'artillerie lourde, non pas dans le but de créer de l'emploi, mais dans celui de faire baisser le chômage (et ce, même artificiellement). Partant de la logique « mieux vaut un travailleur pauvre qu'un chômeur » développée par le patronat et son gouvernement, les travailleurs ne devront pas être regardants et une fois privés d'emploi devront se contenter de ce que « le marché du travail » leur offrira... des conditions de travail dégradées, des contrats de plus en plus précaires et des salaires toujours plus tirés vers le bas. Afin de continuer à servir le caviar aux patrons, Macron et sa clique vont s'appuyer sur les agents du Pôle Emploi pour opprimer les salariés. Pour cela, ils dotent ces agents (on ne les appelle quasiment plus « conseillers ») de tout un nouvel arsenal paru au décret d'application du 28 décembre 2018.

Nous étions prévenus dès septembre que les contrôles allaient se durcir, mais personne, y compris les agents de Pôle Emploi, ne s'attendait à ce que les sanctions soient si rudes. Celles-ci prévoient de rogner, voire de supprimer les indemnités chômage pour des rendez-vous manqués, des offres d'emploi refusées, des connexions sur son espace personnel insuffisantes... ou un profil pas assez visible<sup>1</sup>. Les sanctions et suppressions d'indemnités seront exponentielles en cas « d'insuffisance de recherche d'emploi » ou de « de refus de 2 offres raisonnables d'emploi<sup>2</sup> ». La suppression d'une partie ou totalité du revenu de l'assurance chômage que perçoit le salarié licencié ou dont le contrat est terminé, et pour laquelle lui et son employeur ont cotisé, ne nécessite plus désormais de saisine du Préfet. Désormais, Pôle Emploi a tout pouvoir de décision, il n'y a plus de regard extérieur. Du côté des conseillers (certains), c'est la consternation, teintée de colère et de stress. Pour tracer le comportement des chômeurs, le nombre de contrôleurs va augmenter. Généralisé en 2015, sous le quinquennat de François Hollande, le contrôle de la recherche d'emploi mobilise à présent 600 agents, soit trois fois plus qu'il y a un an. 1000 personnes devraient à terme travailler dans ce service. L'augmentation du nombre de contrôleurs se fait à effectifs constants, ce sont des conseillers qui changent de postes, ce qui réduit leur capacité à aider les personnes en recherche d'emploi. Cela stigmatise les chômeurs, les assimilant à des feignants et les forçant, ensuite, à accepter n'importe quelles conditions de travail. Un autre outil de contrôle devrait être expérimenté à partir du mois de juin. Il a fait bondir les conseillers : il s'agit d'un carnet de bord numérique, que les demandeurs d'emploi devront remplir chaque mois à l'occasion du renouvellement de leur inscription. Le maintien de l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi sera subordonné à la mise à jour de ce carnet de bord. « Il faudra que les gens justifient de 35 heures de recherche active, s'indigne Daniel. Certains contrôleurs ne vont pas faire de cadeaux. Ça va vraiment être très violent ». La loi dont dépend le décret sur le contrôle des chômeurs, qui s'intitule « Travail : liberté du choix de son avenir professionnel » porte décidément bien mal son nom.

<sup>1</sup> Cela pose notamment la question de l'égalité devant le numérique et les internet, toutes les procédures tendant à se dématérialiser.

<sup>2</sup> Cette notion vous correspondant apparaît désormais sur votre espace personnel, donc attention aux critères que vous déclarez lors de vos rendez-vous au Pôle Emploi.

Sources :

<https://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/loi-pour-la-liberte-de-choisir-son-avenir-professionnel>

<https://www.bastamag.net/Cela-va-vraiment-etre-tres-violent-des-agents-de-Pole-emploi-reagissent-aux>

<https://www.cgtchomeursrebelles56.blogspot.com>

Patou

## Le roman de Louise

Dans ce superbe roman qui est aussi une biographie, Henri Gougaud retrace fidèlement la vie intense de Louise Michel, la « Vierge rouge ».

Elle naquit en mai 1830, à Vroncourt, dans la Haute-Marne et s'éteignit à Marseille en janvier 1905. Bâtarde, institutrice, figure emblématique de la Commune, emprisonnée en Nouvelle-Calédonie, enseignant le français aux Canaques, elle lutta jusqu'à la fin de sa vie contre la misère des peuples. C'était une poétesse amoureuse des livres qui n'avait pour seul maître que Victor Hugo. Elle s'éprit de Théophile Ferré qui était « de même foi incorruptible, de même increvable ferveur, de même destin rouge sang ».

Henri Gougaud, conteur et poète, ne nous raconte pas la vie trépidante de l'anarchiste Louise Michel, il la chante avec des accents éblouissants.

Un bouquin qui se dévore!!!

NOIR C NOIR

Albin Michel 19 euros

## Un peu de poésie

Une théorie, une épopée, un sens, une information que mnésis collectionne et qui tamponne à psychée une sorte de vérité évincée à notre pensée par la préque virtualité des images que mnésis collectionne. Et tout s'accorde, prend son sens.

Dans l'irrésistible fragmentation du dialogue de l'ego, dans la genèse du discours et sa jeune dédicace, j'écoute parler les années et les gens.

Ainsi de l'action qui s'érige ou s'achève sans but, avec une seule fin : la note horizontale des vents disparus, le chant du merle et celui du corbeau, le bruit du rossignol...

Dans un charme les éclats du splendide. La lumière et le vent font vibrer ses feuillages, ses bourgeons de lumière perdus dans le branchages !

Je perds mon langage et retrouve ma langue. Je vains donc avec tendresse la douleur étranglée par l'intérieur de nos luttes internes.

Il a fallu que le mot soit malléable et que l'auteur use de cette maniabilité du mot pour en émanciper l'intelligibilité ; il a fallu que la parole s'emploie à débuser dans le silence de l'attente d'un verbe sussuré silencieusement à pensée et que pensée attrape le verbe comme un objet soudain fait sujet de discussion, de prolongation, comme maître de la vie d'une phrase. De sa genèse.

Une unification cristalline émeut ma conscience et pourvoit au manque de contenu dans mon cœur. Les mots tombent et dégringolent de mon subconscient à mon égo comme un ciel renversé, je choisis d'entendre.

## DES BAS ??? BOF, BOF !!!

Avec quelques potes

On entend surtout

Niquer

Dans commu/niquer

Alors le grand

Des baffes ...

Qui se perdent

Parloti

Parlota

Des paroles

Pour rien

Des mots

Pour que dalle

Qui confondent le bruit et la parole en tant qu'elle ne peut s'articuler que sur le mode du un par un : un parle et l'autre écoute. C'est la loi fondamentale du langage. SAUF QUE LES PLACES TOURNENT. Or actuellement, qui écoute qui et pour dire quoi ? C'est peut-être la question que pas grand monde souhaite effectivement se poser dans toute sa pleine dimension. Tout le reste n'est qu'une vision toxique et nauséabonde du débat en tant que tel ; c'est à dire bricolée par les professionnels du bidouillage. D'abord sémantique : par un discours qui dit tout et son contraire « EN MEME TEMPS » comme dirait l'autre. Ce double discours imprègne en profondeur les esprits jusqu'à fabriquer des schizophrènes en série un peu comme les bagnoles, quoi...Quelle est notre époque ? Ou plutôt, ce qui en tient lieu : cet interminable déroulé temporel vampirisé par l'hyperconsommation et la vacuité du sens même de notre existence sur notre planète ou ce qu'il en reste. Des mots pour la poubelle et des fois à côté. Rien à cirer... Des discours plus dégueulés que délégués. Et d'ailleurs par qui, à qui et pour soutenir quelle parole qui parle de tout ce qu'on a perdu et de tout ce qu'on veut gagner parce que vivre pour le plaisir de vivre est un droit fondamental et qui devrait être inaliénable. Pas plus, pas moins. Juste rien d'autre...C'est probablement ce que trimbalent les gilets jaunes de manif, en manif, de ronds-points en ronds-points dans leurs besaces fatiguées qui prennent l'eau comme la plupart de leur vie. Ferré braillait, chez Bernard Pivot, dans l'émission « Apostrophe », il y a quelques lustres et plus encore : « De toute façon tout va pêter ». Et si tout ne pétait pas ??? Enfin, presque tout. Peut-être que l'on peut encore respirer ? Au moins, l'espace d'une confiance suffisante en l'autre pour ne pas le déposséder de ce qu'il a de plus précieux, à savoir : sa parole SINGULIERE car elle est UNIQUE ET IRREEMPLACABLE. IL doit être possible de voir encore des libellules SURTOUT là où il n'y en a pas ou plus. Je me dit que ça peut être une définition acceptable de l'anarchie par les temps qui courent. Après quoi d'ailleurs ? Une idée, ça commence juste par aimer les gens avec lesquels tu la partage. Ni dieux, ni maîtres. Que des déesses et des maitresses.

FLY TOX.

*«Handicap psychique et expertises psychiatriques, voici des termes, des mots qui peuvent effrayer. Lorsque j'ai allumé ma télévision, je n'ai pu que constater avec effroi ce qui s'était passé à Paris, avec l'incendie volontaire de l'immeuble. Je peux vous assurer que nous handicapés, nous sommes «hyper contrôlés», par l'institution psychiatrique. Je suis attristée pour toutes ces victimes. Mais n'oublions pas de protéger celles et ceux qui ont obligations de soins, parce que nous ne choisissons pas «la folie». Parce que nous souhaitons aussi vivre «comme tout le monde», avec un accès facilité aux soins, pour les plus précaires».*

Ta révolte sur notre blog : <http://comitedelarevolte64.over-blog.com>